

PP AU 4 : Concevoir et mettre en place des objectifs de prise en charge en psychomotricité

Prévue au 3eme trimestre 2019



Coordinatrice

Marine SCHWAB,
Psychomotricienne Experte



Public

Cette session de DPC est réservée aux détenteurs d'un DE de psychomotricien ou d'un titre admis en équivalence.

Les nouvelles recommandations de bonne pratique professionnelle auprès de personnes présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme, invitent les psychomotriciens à développer davantage l'évaluation, le développement d'objectifs spécifiques et précis, individualisés pour chaque patient, et des moyens rigoureux d'évaluation de l'évolution. Les psychomotriciens disposent d'un large choix de médiations et d'outils thérapeutiques, permettant une grande flexibilité des approches mais nécessitent cependant des adaptations pour les proposer dans un but éducatif, rééducatif ou thérapeutique à des patients présentant un TSA

Cette façon de penser la prise en charge psychomotrice est fondamentale pour proposer aux patients des prises en charges pertinentes, efficaces et individualisées.

Contenu de la formation

- Définir des objectifs de l'accompagnement en psychomotricité: Comment mettre en lien les outils d'évaluations et les objectifs individuels pour contribuer au projet global individualisé ?
- Choisir les activités et les modalités adaptées au profil de la personne et construire les progressions. Rédiger un projet individuel
- De la médiation aux objectifs: Comment élaborer des objectifs psychomoteurs personnalisés dans grâce aux médiations spécifiques (équithérapie, sollicitations sensorielles, balnéothérapie, activités circaciennes, etc.)
- Du groupe au sujet: Structurer des activités en groupe pour répondre aux besoins et objectifs individuels.
- Les nouvelles technologies au services des objectifs psychomoteurs.
- Objectiver les évolutions au moyen du suivi des indicateurs.

Moyens pédagogiques - Temps dédiés de DPC

- Simulations pratiques avec expérimentation des outils étudiés pour favoriser leur utilisation clinique.
- Étapes d'échange et d'analyse de projets et protocoles d'intervention avec critique constructive, en fonction des objectifs des prises en charge et des caractéristiques psychomotrices et sensorielles concrètes de chaque patient, pour améliorer les pratiques cliniques.

Compétences développées au cours de la formation

- Définir des objectifs psychomoteurs précis et individualisés
- Construire outils d'évaluations qualitatives et quantitatives pour mesurer les évolutions
- Articuler les médiations, le cadre thérapeutique à l'élaboration des protocoles d'interventions individualisés.
- Pouvoir formuler et communiquer les protocoles d'intervention fonctionnels pour répondre aux objectifs d'intervention individuels.



Lieu de la formation

19 - 25 Rue Gallieni
92100 Boulogne - Billancourt



Tarifs

Prise en charge employeur : 780€
Prise en charge individuelle : 555€



Contact

01.58.17.18.58
uefp@isrp.fr



N° d'ordre de formation continue : 11 750 146 575
N° de Siret : 784 710 352 000 88